



POUR QUI ?

L'éducation thérapeutique du patient s'adresse à toute personne ayant une maladie chronique (diabète, maladies cardiovasculaires...), quels que soient son âge, le type, le stade ou l'évolution de la maladie.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

La participation aux ateliers d'éducation thérapeutique est **gratuite**. Seuls l'activité physique adaptée et l'atelier cuisine nécessitent une participation.

PAR QUI ?

Les séances d'éducation thérapeutique sont proposées par des professionnels de santé du Pays de Lorient formés en éducation thérapeutique et participant régulièrement à des actions de formation à l'éducation du patient.

OÙ ?

Les ateliers se déroulent à Lanester (sauf l'activité physique adaptée qui se déroule à Lorient).

Vous souhaitez participer
à un programme
d'éducation thérapeutique ?

L'éducation
thérapeutique
Vous connaissez ?



**cap
autonomie
santé**

Faciliter, accompagner, simplifier

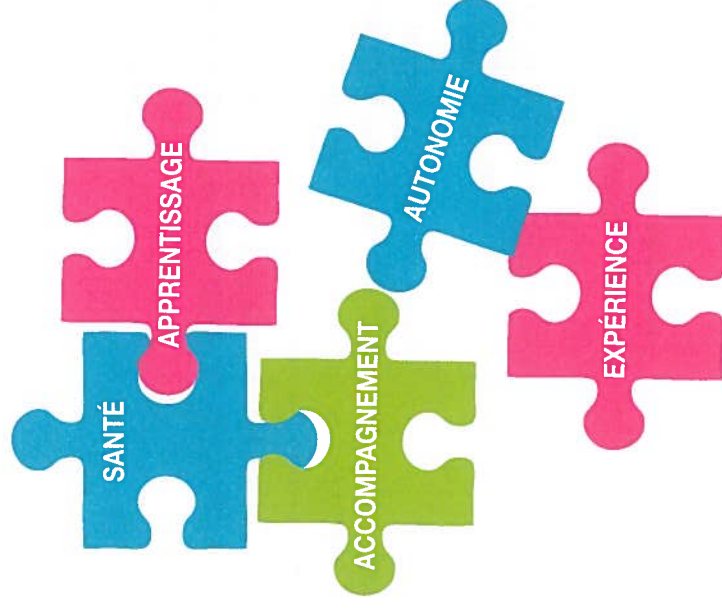
Contactez-nous au :

 **02 97 87 70 33**

coordination-etp@capautonomiesante.bzh

7 rue Léo Lagrange - **56600 LANESTER**

www.capautonomiesante.bzh





L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT, QU'EST CE QUE C'EST ?

L'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) est une démarche d'accompagnement tout au long de votre trajectoire de vie avec la maladie pour vous aider à devenir autonome, à prendre soin de vous, et à intégrer les soins et les traitements dans votre vie quotidienne.

POUR QUOI FAIRE ?

L'Éducation Thérapeutique du Patient participe au maintien et/ou à l'amélioration de votre qualité de vie. Elle vous permet d'acquérir une meilleure connaissance de votre corps, de votre maladie, et de votre traitement. Elle vous accompagne dans l'identification des complications.

L'éducation thérapeutique c'est aussi un temps de partage avec les professionnels de santé et les autres patients sur la vie avec la maladie, et sur ses conséquences dans votre vie personnelle, sociale et/ou professionnelle.

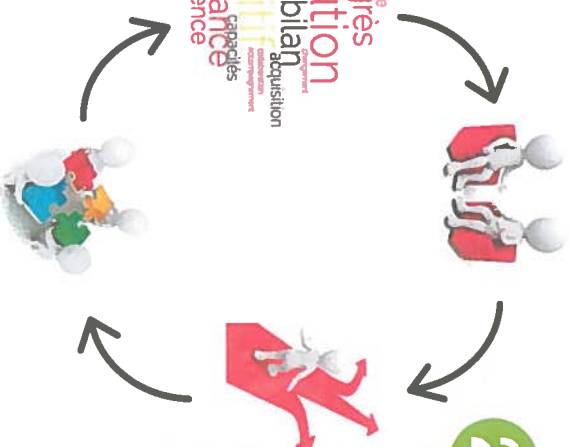


L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT S'ORGANISE EN 4 ÉTAPES :

1 Le diagnostic éducatif ou le bilan éducatif partagé : C'est une rencontre privilégiée avec un professionnel de santé pour échanger sur vos besoins et vos attentes.

4 L'évaluation : Un bilan de votre activité est régulièrement effectué avec un professionnel de santé permettant d'actualiser le bilan éducatif partagé et de vous proposer de nouvelles actions de suivi et d'accompagnement.

apprentissage à progresser
évolution
estime de soi
autonomie
vie positive
bilan éducatif
acquisition de nouvelles compétences
confiance
réflexion
expérience



2 Définition d'un programme personnalisé : Un accord est établi entre vous et le professionnel sur les compétences et objectifs que vous souhaitez acquérir au cours du programme.

3 Les ateliers collectifs et individuels : Vous participerez aux ateliers de votre choix sur différentes thématiques : diététique, activité physique, stress et émotions...

